

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Nominations ecclésiastiques. — III Texte original du rescrit de la Congrégation préposée aux études dans les séminaires et dans les universités au sujet de l'Université de Montréal. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Message du lieutenant-gouverneur sir Charles Fitzpatrick aux citoyens de la province de Québec. — VI Le nouvel évêque de Nancy. — VII A l'Académie française. — VIII L'Institut cinématographique de Saint-Marc à Rome. — IX Histoire de l'indulgence plénière pour l'heure de la mort. — X Un évêque catholique mort dans les prisons russes.

**AU PRONE**

Le dimanche 18 janvier

On annonce :

Fête de la Ste Famille (demain, solennité dimanche); <sup>1</sup>

Consécration à la sainte Famille, le 25.

La neuvaine de la Purification, le 24 ou le 30. <sup>2</sup>

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 18 janvier

Messe du II dim. de l'Epiphanie, **semi-double**; mém. de S. Pierre et de S. Paul et de Ste Prisque; préf. de la Trinité. — I vêpres de la sainte Famille; mém. 1o du dim., 2o de S. Pierre, 3o de S. Paul.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 25 janvier

Province ecclésiastique de Montréal

**Diocèse de Montréal.** — Du 19 janvier, sainte Famille (Boucherville); du 21, sainte Agnès (Montréal).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 20 janvier, saint Sébastien.

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 19 janvier, sainte Famille (Island-Brook); du 21, sainte Agnès (Lac-Mégantic); du 23, saint Raymond de Pennafort (Fontainebleau).

<sup>1</sup> La fête de la sainte Famille est désormais fixée au 19, mais on peut en faire la solennité le IIIe dimanche après l'Epiphanie, jour où on faisait précédemment la fête, lorsque ce dimanche n'est pas privilégié.

<sup>2</sup> En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, avant la fête (du 24 janvier au 1er février), ou avant la solennité (du 30 janvier au 7 février), l'un des 7 jours qui suivent la fête (du 8 au 10), ou la solennité (du 8 au 15).

Diocèse de Valleyfield. — Du 21 janvier, sainte Agnès (de Dundee).

Diocèse de Joliette. — Du 25 janvier, Conversion de saint Paul (de l'Industrie).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 19 janvier, sainte Famille (Ottawa).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 19 janvier, sainte Famille (Rivière-Joseph).

Diocèse d'Haileybury. — Du 19 janvier, sainte Famille (Longue-Pointe).

Préf. Apost. d'Ontario-Nord. — Du 21 janvier, sainte Agnès (Fanquier).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 24 janvier, saint Timothée.

J. S.

---

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés chanoines honoraires :

M. l'abbé J.-A.-N. Morin, curé de Saint-Edouard (Montréal) ;

M. l'abbé A.-E. Deschamps, aumônier des Sourdes-Muettes.

---

## TEXTE ORIGINAL DU RESCRIPT

De la Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités au sujet de l'Université de Montréal.

Sacra Congregatio de Seminariis et Studiorum Universitatibus  
 Quum Ill. mi ac Rev. mi Provinciae ecclesiasticae Marianopolitanae Archiepiscopus atque Episcopi die XV augusti anno MCMXVIII ad Sanctam Sedem vota obtulerint, ut Succursale Montis Regii Athenaeum in Universitatem autonomam, a Lavallesi omnino sejunctam, erigeretur, — re ad hanc Sacram Congregationem de Seminariis et Studiorum Universitatibus delata, — E. mi ac Rev. mi ejusdem S. C. Patres Cardinales, in conventu plenario, habito die XXIX aprilis anno MCMXIX, omnibus attento ac sedulo studio perpensis, Archiepiscopi et

Episcoporum Provinciae ecclesiasticae Marianopolitanae precibus annuentes, censuere: 1o Montis Regii Succursalem in Universitatem autonomam, suis juribus ac privilegiis ornata, erigendam esse; 2o eam nuncupandam esse Universitatem Montis Regii; 3o ita vero eandem constituendam esse, ut — quae ad Statuta ac rationem studiorum exarandam atque ad omnem ipsius vitam pertinent — ex Apostolicae Sedis legibus et Constitutionibus moderanda sint, praecipue ex Constitutione S. P. Leonis XII “ Quod divina sapientia ” diei XXV augusti anno MDCCCXXIV; 4o Scholas, quae in Provincia ecclesiastica Marianopolitana sunt, et hucusque ad Lavallensem Universitatem pertinebant, Universitati Montis Regii in posterum aggregandas; 5o denique non antea expediendam erectionis Bullam, quam nova Universitas chartam auctoritatis civilis obtinuerit, et Facultates, quae sese paratas declaraverunt ad suam autonomiam abdicandam, ut unum cum nova Universitate Montis Regii velut corpus efficerent, ita reapse praestiterint. — Hanc vero E. morum P. P. Cardinalium sententiam S. P. Benedictus, PP. XV, in audientia infrascripto ejusdem Sacrae Congregationis a secretis eodem die concessa, ratam habuit et confirmavit.

Datum Romae, e Secretaria S. C. de Seminariis et Studiorum Universitatibus, die VIII maii anno MCMXIX.

CAIETANUS, Card. BISLETI,

*Praefectus.*

JACOBUS SINIBALDI,

*Ep. Tiberien., a Secretis.*

---

**PRIERES DES QUARANTE-HEURES**

Lundi 19 janvier — Pensionnat Sainte-Angèle.  
 Mercredi 21 “ — Villa-Maria.  
 Vendredi 23 “ — Saint-Pierre-aux-Canadiens.  
 — Sault-au-Récollet.  
 Dimanche 25 “ — Sainte-Cunégonde.

---

**MESSAGE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR  
SIR CHARLES FITZPATRICK  
AUX CITOYENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC**

---

*Note de la Rédaction.* — A l'occasion du jour de l'an, notre lieutenant-gouverneur de Québec, sir Charles Fitzpatrick, a adressé un message au peuple de la province, que nous nous faisons un devoir pour notre part d'enregistrer dans nos pages et de livrer aux réflexions de nos lecteurs. C'est le langage du bon sens en même temps que celui de la saine doctrine. De telles paroles, devraient être lues et méditées par tous. A Montréal, en particulier, nous avons eu, tout le monde le sait, dans les premiers jours de janvier, au sujet de la désastreuse disette d'eau qui a fait suite à la grève des employés de l'aqueduc, à craindre des complications sérieuses. Nous ne voulons pas personnellement intervenir dans le débat qui s'est élevé entre les divers intéressés. Nous laissons aux autorités compétentes de régler les choses au meilleur de leur connaissance. Mais il nous paraît évident que des mots malheureux ont été dits, que des attitudes regrettables ont été prises. Les ouvriers, de quelque groupe qu'ils soient, ont des droits, ils ont aussi des devoirs; et de même, les employeurs et les chefs du peuple. Nous ne croyons pas qu'aux uns et aux autres on puisse donner, dans les circonstances, de plus sages et de plus utiles conseils que ceux que le gouverneur de Québec a laissé tomber de sa plume d'homme autorisé et expérimenté. En les publiant, nous les recommandons à l'attention de tous. Les voici :

**LA PATIENCE NECESSAIRE**

La guerre est finie, ainsi qu'on se plaît à le dire communément, et, cependant, la paix est loin de régner. Sur maints points de l'Europe se livrent encore des combats, et des mil-

liers de soldats sont sous les armes. La révolution gronde, des assassinats se commettent, le spectre hideux de la faim et de la peste épouvante les peuples, et depuis la signature de l'armistice nous éprouvons, jusque dans nos foyers, une inquiétude sans cesse grandissante. Aucune personne réfléchie ne peut contempler sans appréhension et sans consternation les bouleversements de la société humaine tels que nous les décrit, presque chaque jour, le journal du matin.

Nous voguons au milieu des tempêtes. Les désordres qui se produisent dans l'industrie et ailleurs requièrent toute la sagesse des hommes d'Etat, vers qui se tourne le monde entier dans l'espoir qu'ils pourront remédier à tous ces maux. Mais partout se manifeste une dangereuse impatience qui menace d'emporter dans une même tourmente patrons et chefs d'Etat.

Ceux qui se croient lésés ne veulent plus attendre. Non seulement ils exigent qu'on les écoute, mais ils réclament des concessions immédiates conformes aux demandes qu'ils ont eux-mêmes formulées, sans égard pour les conséquences funestes qui peuvent en découler au point de vue national. Chaque groupe de prolétaires vient, l'un après l'autre, menacer la société d'exactions et de châtimens si ses griefs particuliers ne sont pas considérés sur l'heure.

Si nous admettons que les diverses classes de la société souhaitent réellement réformer les conditions sociales sur une base de tolérance et de justice, comme il semble que ce soit le cas, et si, par ailleurs, nous reconnaissons qu'il faut du temps et de la patience pour opérer ces importants changements qui auront une portée considérable dans la vie de notre peuple, ceux-là ont manifestement un devoir particulier à remplir qui peuvent exercer une influence sur leurs concitoyens. Et ce devoir consiste à conseiller un certain degré de patience. On ne saurait exiger même d'un " cabinet de guerre " qu'il fasse mille choses à la fois. Les changements qui s'opèrent dans

l'ordre social, fût-ce en vue d'une amélioration, comportent souvent la dislocation d'autres parties intégrantes tout aussi importantes. Les groupes et les classes, voire les unions ouvrières, devraient se rappeler que des liens souvent invisibles les unissent aux autres éléments de la société, qui méritent eux aussi considération et dont les intérêts peuvent être sérieusement compromis par une législation de classe. Nous sommes solidaires les uns des autres, et même lorsque nous souffrons d'une injustice à laquelle il semble facile de remédier, il arrive souvent que nous ne saurions redresser notre propre grief sans en transporter le fardeau sur d'autres épaules plus faibles que les nôtres.

A une époque de surexcitation générale, ces vérités sont susceptibles d'être méconnues. Rarement la presse que lit notre peuple ouvrier s'occupe d'inculquer les vertus essentielles du désintéressement et du dévouement à autrui avec lesquelles elle aurait peur de rebuter ses lecteurs. D'où une obligation plus grande pour ceux qui possèdent la confiance du peuple de se montrer calmes et mesurés dans leurs expressions et de proclamer la valeur incomparable de la patience et de la charité chrétienne comme facteurs fondamentaux de tout progrès vrai et durable. Voilà un aspect de la politique sur lequel la chaire est certainement appelée à éclairer l'opinion publique. Car, comme l'a formellement dit Léon XIII, " l'unique remède aux maux de la société réside dans le retour à la vie chrétienne et dans l'attachement aux institutions chrétiennes ". Nul programme d'amélioration sociale ou de reconstruction n'aura de résultat efficace si le travail et le capital ne s'inspirent, tous les deux à la fois, de ce conseil éclairé du grand pape, qui, dans son encyclique à jamais célèbre, a rédigé la vraie charte des travailleurs.

G. FITZPATRICK.

---

## LE NOUVEL EVEQUE DE NANCY

---

On se rappelle que Mgr Ruch devenu, à la mort de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, fut, peu de temps après, nommé évêque de Strasbourg.

Le Souverain Pontife vient de lui nommer un successeur à Nancy en la personne de M. le chanoine de la Celle, vicaire général honoraire de Moulins.

Né en 1863, ordonné prêtre en 1886, M. de la Celle était doyen du chapitre et directeur général des oeuvres diocésaines de Moulins.

---

## A L'ACADEMIE FRANÇAISE

---

Dans la dernière séance publique où se distribuaient les prix annuels (27 novembre 1919), le clergé a été particulièrement à l'honneur.

Le prix de poésie fut remporté par M. Jacques Debout, pseudonyme de l'abbé Roblot, pour un poème, *Les morts féconds*, dans lequel sont exaltés les héros de la guerre.

Le prix de la langue française a été attribué à Mgr Lemaître.

Parmi les autres lauréats on remarque : Mgr Landrieux, évêque de Dijon, pour sa *Cathédrale de Reims*; Mgr Batiffol, pour ses *Leçons sur la messe*; le chanoine Crosnier, le Père Mainage, l'abbé Pourrat, Mgr Kammengieser, pour divers ouvrages religieux,

D'autre part, les oeuvres catholiques récompensées par des prix de vertu sont une multitude.

---

## L'INSTITUT CINEMATOGRAPHIQUE DE SAINT-MARC A ROME

Une dépêche de Rome, en date du 5 janvier 1920, nous apprend que le pape Benoît XV vient de donner son approbation à une entreprise cinématographique, dont le directeur est Mgr Grassi, abbé de San-Marino.

Le comité de cette entreprise, qui s'appelle l'*Institut cinématographique de Saint-Marc*, est composé de princes de l'Eglise. Le but de cette fondation est de présenter des pellicules qui répandront la propagande catholique dans le monde entier en présentant des histoires saines qui pourront être vues par tous et aussi des histoires purement religieuses.

Le pape a été très affecté par le niveau de plus en plus immoral de la plupart des pellicules qui font accourir les foules. Pour obvier à cette influence malsaine du mauvais cinéma qui montre les voleurs et autres criminels comme des héros, le pape a projeté l'institut qui répandra bientôt ses productions dans le monde.

Parmi les prélats directement intéressés dans cette entreprise sont Leurs Eminences les cardinaux Pignatelli di Belmonte, Sbaretti, Lega, Gasquet, Vannutelli, Cagliero et Vico. Nos Seigneurs Mignone, Tedeschini, Cacciadomignoni, de la maison de Sa Sainteté, et plusieurs chefs de communautés religieuses, dont le Père Rosa, de la Société de Jésus.

Le pape s'adressera bientôt à tous les évêques du monde pour leur recommander l'entreprise et leur demander leur concours afin que dans leur diocèse les pellicules de l'institut de Saint-Marc soient un succès.

Cette campagne, comme celle qu'il a mise en branle contre l'extravagance des féminines, constitue tout un programme de réforme sociale voulu par Sa Sainteté Benoît XV.

## HISTOIRE DE L'INDULGENCE PLENIERE POUR L'HEURE DE LA MORT

**P**AR un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, le pape Pie X a accordé à tous les fidèles une indulgence plénière à gagner à l'heure de la mort, à condition qu'une fois pendant la vie, en un jour de leur choix, et après avoir dignement reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ils récitent l'acte suivant avec un véritable amour de Dieu: *Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui, j'accepte volontiers et de plein coeur, de votre main, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses douleurs, ses peines et ses angoisses.*

Cette prière n'est pas nouvelle. Elle a été composée par le vénérable Joseph Cafasso, recteur de l'église de la Consolata, à Turin, Ce saint prêtre, dont la béatification est maintenant assurée, était un fervent tertiaire de saint François. Il mourut en odeur de sainteté en 1860.

Chargé d'assister les condamnés à mort, il employait toutes les industries de son zèle à les convertir. Puis il les disposait à s'abandonner entièrement à la divine Providence, pratiquant ainsi un des actes les plus méritoires de notre sainte religion. Le monde regarde les condamnés comme des malheureux. Aux yeux de Dieu ils deviennent, estimait le vénérable, à cause de cette disposition, les hommes les plus heureux, car Dieu ne regarde pas les apparences mais le coeur. Lui-même était tellement convaincu de la vérité de cette pensée, que souvent, revenant du lieu de l'exécution, il s'écriait: "A présent, il y a dans le ciel une âme de plus qui prie pour nous, car, après cet acte de résignation complète à la volonté de Dieu, il n'y a plus de purgatoire." Et secouant la tête, il ajoutait: "Pourquoi donc, nous autres, devrions-nous aller au purgatoire?" Et il cherchait un moyen d'en préserver aussi les chrétiens ordinaires.

Dans un traité de saint Alphonse pour les confesseurs, il avait lu que la pénitence la plus agréable à Dieu ou le sacrifice le plus sublime et le plus parfait consiste dans l'acceptation volontaire de la mort comme expiation des péchés et en accomplissement de la volonté divine. En conséquence, il se décida à prier le Saint-Père de daigner enrichir le dit acte d'une indulgence plénière, pour l'heure de la mort, à gagner par tous les fidèles. Le vénérable Dom Bosco présenta ce vœu au pape Pie IX qui accorda la grâce, mais seulement pour cinq cents personnes au choix du vénérable, à la condition qu'elles acceptassent d'avance le genre de mort que Dieu leur enverrait. (Décret du 6 avril 1858).

Faut-il dire que cette précieuse concession de Pie IX suscita contre Dom Cafasso l'envie de certains personnages savants ? L'opposition qu'il rencontra fut si violente qu'à sa mort il restait encore une centaine de ces indulgences à distribuer et on n'osait pas le faire.

Mais si Dom Cafasso était descendu dans la tombe, la divine Providence veillait sur son oeuvre. Après quarante-six ans, cette indulgence plénière extraordinaire fut non seulement confirmée, mais étendue cette fois, par le saint pontife Pie X, sur les instances d'un autre prêtre, Dom Secondo Ellena, à tous les fidèles qui, confessés et communiés, prononceraient, un jour à leur choix, l'acte de résignation ci-dessus, avec un sincère amour de Dieu. Il suffisait, pour gagner l'indulgence à l'article de la mort, que l'acte de résignation n'eût pas été rétracté et que l'on fût, cela va sans dire, en état de grâce. La concession était à perpétuité (9 mars 1904).

L'importance de cette faveur spirituelle extraordinaire, dont l'initiative revient à un tertiaire, ressort du fait que la plupart des autres indulgences accordées *in articulo mortis* exigent la présence du prêtre qui les applique et un acte de piété du mourant, comme de baiser le crucifix ou d'invoquer pieusement le

nom  
l'un  
tre e  
dans  
tions  
pléni  
sa vie  
est ce  
prend  
mort  
Aj  
XV,  
1916,  
sainte  
une in  
fois p



pape F  
e sain  
premie  
eux n  
Eglise  
érieus  
l'instit  
ielle d  
On a  
bord d'

nom de Jésus. Or, combien de fois n'arrive-t-il pas que ni l'une ni l'autre de ces deux conditions n'est réalisée? Le prêtre est absent, le moribond est frappé de mort subite ou périt dans une catastrophe, d'une façon ou d'une autre les conditions n'existent pas. Dans ces cas, pour gagner l'indulgence plénière de la bonne mort, il suffit d'avoir récité une fois dans sa vie l'acte de résignation parfaite du vénérable Cafasso. Quel est celui qui ne voudrait pas profiter d'une si grande faveur et prendre à l'avance ses précautions contre les imprévus de la mort?

Ajoutons, pour terminer, que le Souverain Pontife Benoît XV, par un décret du Saint-Office en date du 16 novembre 1916, a octroyé à tous les fidèles qui renouvelleraient après la sainte communion leur acte de résignation parfaite à la mort une indulgence de sept ans et sept quarantaines à gagner une fois par mois et applicable aux âmes du purgatoire.

*La Semaine religieuse d'Auch.*

---

### UN EVEQUE CATHOLIQUE MORT DANS LES PRISONS RUSSES

---

**O**N connaît le mouvement d'union qui poussa le peuple bulgare vers l'Eglise romaine en 1860. L'acte d'union était accepté et confirmé par un bref du pape Pie IX, le 24 janvier 1861, et le 8 avril de la même année, le saint pontife sacrait lui-même, dans sa chapelle Sixtine, le premier archevêque uniato-bulgare, Mgr Joseph Sokolski. Or, deux mois après, le 18 juin 1861, ce prélat, chef de la nouvelle Eglise bulgare, à peine retourné en Orient, disparaissait mystérieusement de Constantinople, emportant avec lui le bérat d'institution du sultan, témoignage de la reconnaissance officielle de son Eglise, et les cadeaux reçus du pape.

On apprit plus tard qu'il s'était embarqué pour la Russie à bord d'un navire qui l'attendait à Thérapia, sur le Bosphore.

L'opinion publique se livra à mille commentaires: les uns prétendant que Sokolski s'était enfui et voyant dans son départ une apostasie, les autres disant qu'il avait été enlevé par surprise au cours d'une simple promenade. Quoi qu'il en soit, il ne reparut plus, ni ne parla, jusqu'à sa mort. On savait seulement qu'il était interné dans un monastère de Kiev, probablement la fameuse laure de Pétchersky.

Ce déplorable événement contribua beaucoup à la désorganisation de la jeune Eglise uniante-bulgare et enraya le mouvement des conversions. Nul doute sur la main d'où était parti le coup: c'était celle de la machiavélique Russie, coutumière de pareils procédés contre l'Eglise romaine. Son principal complice, le vieux poète bulgare Slaveïkoff (alors simple gratte-papier à Constantinople), a d'ailleurs tout avoué depuis en termes d'une rare impudence. D'autres écrivains plus ou moins célèbres en Bulgarie, entre autres le docteur Micheff, auteur d'un récent ouvrage sur l'histoire de son pays, ont raconté aussi cette triste aventure en l'émaillant de lourds sarcasmes à l'adresse du pape et des catholiques naïfs. Toute leur raillerie nous toucherait peu, si les misérables n'avaient réussi à faire planer un soupçon déshonorant sur la mémoire du vieil archevêque catholique qu'ils accusent d'avoir été de connivence avec ses persécuteurs. De leur victime, ils ont fait leur complice! Du même coup, ils ont bafoué l'Eglise et excusé à demi leur trahison.

La calomnie a été si bien ourdie que beaucoup de catholiques y ont été pris. Presque partout, il est admis que Mgr Sokolski "s'est enfui" en Russie, qu'il a trahi ses serments et apostasié la foi catholique. Même parmi les uniates de Bulgarie, que la question touche si sensiblement, bien peu oseraient parler de Sokolski comme d'un martyr de la foi, tant les apparences sont contre lui.

La simplicité, l'ignorance, la rusticité du vieil higoumèn

de Gabrovo, sorte de paysan du Danube subitement élevé à l'épiscopat, sa confiance excessive envers certains compatriotes douteux ou même ouvertement schismatiques, sa familiarité avec Slaveïkoff qui entrait partout, ouvrait ses tiroirs, faisait des pique-niques sur l'herbe avec lui, et le menait, comme l'on dit, par le nez, la duplicité roublarde des Tzan-koff et Mirkovitch, premiers leaders de l'union, qu'ils entendaient exploiter pour des fins purement politique, l'imprécision des connaissances théologiques de Sokolski... tous les traits du tableau tracé par la main des Iscariotes bulgares nous ont rendu un Sokolski absolument indéfendable.

Et pourtant!...

*Is fecit cui prodest!* Celui-là a agi qui avait profit à agir, rapellerons-nous d'abord, à propos de l'accusation d'apostasie comme à propos du fait de l'enlèvement: la calomnie et le rapt ont les mêmes auteurs.

Si, d'autre part, le bulgare Joseph Sokolski est loin d'être un second Josaphat Kuntsévitch par les vertus et le zèle apostolique, il pourrai fort bien ressembler au saint martyr ruthène par ses souffrances et sa mort. Combien de martyrs anciens et modernes en sont là! La Sibérie en fut remplie à certaines époques. Ces martyrs-là n'ont pas eu d' "actes", ou bien ce sont leurs bourreaux eux-mêmes qui se sont chargés de leurs actes. Et alors...

On a allégué, avec beaucoup de raison, pour la défense de ce grand Sokolski, l'in vraisemblance d'une apostasie, aussi rapide, aussi subite, sans causes apparentes, en l'absence de tout contact avec les autorités catholiques, et, ce qui plus est, à l'entrée d'une nouvelle carrière qui pouvait être pour lui pleine d'honneurs et de profits. Le silence profond qui suivit la disparition du prélat est une forte présomption en sa faveur. Complice des schismatiques et stipendié par eux, quelle arme n'eût-il été entre leurs mains? Pourquoi la Russie aurait-elle laissé cette arme dormir au fourreau?

Il y a contre Sokolski quelques rumeurs mensongères de voyages suspects et un acte d'apostasie apocryphe publié par les Russes. On a surtout insisté sur la disparition du béret d'investiture et des pièces officielles, que le vieux prélat n'eût certainement pas emportés sur lui, s'il n'avait voulu faire qu'une simple promenade le jour où il visita le paquebot russe ancré sur le Bosphore. Mais on oublie l'habileté des espions russes et la complicité du bulgare Slaveïkoff, à qui rien n'était plus facile que de dérober les documents pour les livrer en même temps que la victime. A qui fera-t-on croire, en outre, qu'un homme a pu se condamner à un exil et à un internement perpétuels pour servir une cause qui lui avait été au moins si différente jusque-là ?

La vérité, pour nous, a toujours été que Mgr Sokolski fut victime d'un infâme guet-apens de la part de la Russie, dont Slaveïkoff et quelques autres Bulgares furent les ignobles suppliciés.

\* \* \*

Mais, aux preuves négatives énumérées plus haut, nous sommes heureux de pouvoir ajouter enfin un argument positif qui nous semble d'une grande portée pour la cause du premier évêque uniaste de Bulgarie.

Il existe non loin de Yamboli, ville de la Bulgarie du sud, à trois heures de marche vers l'est, un petit monastère bâti après la guerre turco-russe de 1877. Il porte le nom de Světhle Spass (Saint-Sauveur) et sert de lieu de pèlerinage aux villages des environs. Aujourd'hui, il n'est plus occupé que par un seul moine russe, qui en est le gardien et le chapelain. Or, le 13 juillet 1899, trois religieux assumptionistes, de la mission catholique de Yamboli, s'étant rendus en promenade à Světhle Spass, furent reçus très aimablement par l'higoumène d'alentour, un moine-prêtre du nom de Parfémii (Parthémus), qui venait à peine d'arriver de Russie, où il avait quêté. Au moment

départ, le moine russe dit à ses hôtes qu'il voulait leur faire un petit cadeau en souvenir de leur visite, et, ce disant, il présenta au Fr. Hiéronyme, l'un des trois assumptionistes, un petit évangile français, relié, venant de la société biblique.

— Voici, dit-il, un petit livre qui m'a été donné à Kiev, dans un monastère, par une personne que vous connaissez peut-être et dont le nom est écrit sur la première page.

Le religieux français ouvrit le livre et constata en effet que la première page portait un cachet en cire rouge aux armes d'un évêque catholique, et, au-dessous, ces mots écrits en français: *Pour le moment, Mgr Sokolski.*

— Vous avez donc vu l'évêque bulgare Sokolski? interrogèrent les assumptionistes.

— Oui, je l'ai vu, et j'ai parlé avec lui. Il est retenu en pénitence dans un monastère de Kiev, à cause de sa persistance à se dire catholique. En me remettant cet évangile, il me dit: " Puisque vous allez en Bulgarie, remettez ce livre au premier prêtre catholique que vous rencontrerez; il saura ce que c'est. Qu'il prie pour moi! "

Comme ses hôtes le remerciaient chaudement, le moine Parfémii ajouta: " Vous êtes les premiers prêtres catholiques à qui je parle depuis mon retour, et j'aime mieux avoir donné le livre à vous qu'à d'autres, puisque cela vous fait tant plaisir. "

Le supérieur des Assumptionistes à Yamboli, le Père Barthélemy Schichkoff, s'étant rendu l'année suivante (1900) au monastère de Svéti Spass, y revit le même moine Parfémii, et l'interrogea une seconde fois sur l'authenticité du volume dont il avait fait cadeau à ses jeunes religieux l'année précédente. Il en reçut les mêmes explications que la première fois. Le moine russe lui affirma de nouveau très sérieusement que Mgr Sokolski était retenu prisonnier dans le monastère de Kiev, où il l'avait vu et avait causé avec lui, uniquement parce qu'il persistait à se dire catholique.

Ainsi donc, de l'aveu d'un témoin oculaire, désintéressé et bien placé pour savoir la vérité, nous savons, à n'en pas douter, que le premier évêque bulgare catholique, sacré par les mains du saint pape Pie IX, enlevé et emprisonné criminellement par la Russie deux mois après son sacre, a persévéré dans la confession de la foi catholique jusqu'à la mort.

Il resterait à avoir quand est mort Mgr Sokolski. La remise par lui du petit évangile aux mains du moine Parfémii avait-elle eu lieu récemment, en l'année 1899 ou en 1898?... Remontait-elle à une date antérieure? Nous n'en savons rien, mais il est bon de faire remarquer que, dans le premier cas, l'évêque prisonnier aurait eu à endurer pour la foi trente-sept ou trente huit ans de dure réclusion, et qu'il devait être presque centenaire en 1898, puisque lors de son sacre, il était déjà regardé comme un vieillard. Le manque de registres d'état civil dans la Bulgarie d'alors ne permet pas plus de précision.

Les portes des geôles de la schismatique Russie sont aujourd'hui brisées, et peut-être sera-t-il possible à quelqu'un de nos amis de se livrer à une enquête plus complète dans la laure de Petchersky, à Kiev. Nous le souhaitons et en attendons le résultat avec la confiance la plus entière.

Ajoutons, en finissant, que la précieuse relique dont nous avons parlé, l'évangélaire au cachet rouge, fut déposée par le Père Alfred Mariage, supérieur des missions assumptionistes en Orient, à la bibliothèque de Sainte-Euphémie, à Chalcédoine, près Constantinople, où elle doit se trouver encore.

Après avoir admiré les moyens particuliers employés par la divine Providence pour confondre le mensonge et faire triompher la vérité, nous engageons les catholiques, et surtout ceux de Bulgarie, à la remercier de leur avoir donné un martyr dans la personne de celui qu'on désignait jusqu'à ce jour comme un apostat.

PAUL CHRISTOFF.